

Brax

COMMUNE DE BRAX
2 rue du Levant - Brax
Tél. : 05 53 68 70 00
Fax : 05 53 68 75 70
www.brax47.fr

BULLETIN COMMUNAL

DÉCEMBRE 2018



p.3

p.4 & 5

p.9

De nouvelles personnes pour vous accueillir
Développement durable
Cérémonie du Centenaire

À VOS AGENDAS

 Vendredi 11 janvier 2019 à 19H00
Vœux à la population

RESTEZ INFORMÉS !

en consultant le
 **SITE INTERNET**

en suivant
 **PAGE FACEBOOK**

en vous abonnant à la **NEWSLETTER**
 www.brax47.fr



Félicitations à Bilal FOURDAOUS

Quelle surprise et quelle fierté aux résultats du baccalauréat 2018 lorsque nous avons vu sur la une de nos journaux locaux, un de nos jeunes administrés meilleur bachelier 2018 avec une note de 19,15.

Bilal a toujours vécu sur notre commune et a fait toute sa scolarité au sein de l'école de Brax. Nous souhaitons à ce jeune garçon discret, travailleur et plein d'humilité un très bel avenir. Ses parents peuvent être fiers de lui. Rappelons que son papa était investi également sur la commune en tant que conseiller municipal dans un précédent mandat.

Toutes nos félicitations à Bilal.



Le mot du Maire



Chers administrés,

En 2017 déjà, j'évoquais dans mon édito de fin d'année la volonté de l'équipe municipale en place de s'engager fortement, à son échelle, dans une démarche vertueuse de respect de l'environnement et d'amélioration des conditions environnementales pouvant impacter notre santé.

À cet effet, nous avons commencé à travailler avec le Docteur Isabelle FARBOS. Cette collaboration fructueuse s'est traduite très concrètement, dès la rentrée scolaire 2018-2019, avec l'opération cartable sain à destination des familles et des enfants scolarisés à Brax.

Si nous pouvons nous réjouir du lancement à l'échelle locale de cette démarche vertueuse, malheureusement le dernier rapport du Giec sur le réchauffement climatique, qui vient se rajouter à diverses études sur l'appauvrissement de la biodiversité planétaire et sur la dangerosité avérée d'un nombre effrayant de produits issus de l'industrie chimique dans notre environnement immédiat, doit nous interpellier plus fortement encore.

L'Humanité avec un grand H va dans le mur et celui-ci est maintenant très proche puisque d'ici 12 à 32 ans (2030-2050) nous ne pourrions certainement plus revenir en arrière. L'action de l'homme aura alors transformé de façon irréversible notre planète. Des espèces animales auront disparu, la biodiversité se sera considérablement appauvrie, des millions de personnes seront contraintes à des migrations climatiques vers des contrées plus accueillantes, ce qui renforcera de façon dramatique les tensions entre les peuples et augmentera fortement les risques de guerres et de dictatures. En un mot l'Humanité sera réellement en danger. Ce scénario que l'on pourrait croire sorti tout droit d'un film de science-fiction, semble malheureusement de plus en plus envisageable à l'échelle de nos vies ou tout au moins de celles de nos enfants.

Alors bien évidemment, à notre niveau,

nous ne pouvons pas révolutionner toute l'organisation mondiale en place et engager une action planétaire qui changera radicalement la donne. Par contre, je crois énormément à la fable africaine qui voit un colibri, face à un incendie de la savane, réaliser de multiples allers-retours entre un point d'eau et le feu, un petit seau dans le bec, pour éteindre les flammes. Les autres animaux, présents autour de lui, le regardent hébétés s'agiter et l'interpellent. « Crois-tu vraiment qu'avec si peu d'eau tu pourras éteindre cet incendie ? ». Le colibri s'arrête alors et leur répond « non certainement pas tout seul, mais j'aurai pris ma part au travail à faire pour cela ».

Je crois également que chacun à son niveau, face aux enjeux environnementaux, climatiques et de santé publique qui nous attendent, peut prendre sa part. Nous pouvons j'en suis convaincu moins polluer, mieux consommer, mieux nous déplacer, nous intéresser davantage aux autres et à notre environnement. Il y a urgence à agir et la bonne nouvelle, la lueur d'espoir pour cette nouvelle année qui s'approche, c'est que nous pouvons encore le faire. N'oublions jamais que nous vivons dans un espace limité en surface et en ressources, pour le moment unique dans l'univers, et qui s'appelle la terre. Si cet espace disparaît ou devient impropre à la vie, nous disparaissions aussi !!

La Commune veillera donc en 2019 à prendre sa part du travail indispensable que nous devons accomplir ensemble et accélèrera même le rythme, car il y a urgence. J'invite aussi toutes les Braxoises et les Braxois à en faire autant à leur niveau. Nous sommes tous des citoyens, acteurs de notre quotidien et nous pouvons changer les choses !

Je vous remercie encore une fois pour votre confiance et vous souhaite, pour vous et pour vos proches, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Sommaire

- ▶ Le mot du Maire..... p. 2
- ▶ Infos utiles / État civil p. 3
- ▶ Plan Communal de Développement Durable..... p. 4
- ▶ Bruits de voisinage p. 6
- ▶ Élections européennes..... p. 6
- ▶ Police municipale pluricommunale..... p. 6
- ▶ Travaux p. 7
- ▶ Retour en images..... p. 8
- ▶ Octobre Rose / CCAS p. 10
- ▶ École / Périscolaire p. 11
- ▶ APE / Accueil de loisirs p. 12
- ▶ Du côté des entreprises..... p. 13
- ▶ Associations p. 14
- ▶ Agenda p. 15
- ▶ Voeux du Maire..... p. 16



BRAX, VUES DU CIEL

Prenez de la hauteur, laissez vous surprendre par des points de vue inédits et redécouvrez Brax au fil des prises de vues aériennes réalisées par drone début octobre.

Ce film mettant en valeur tous les atouts de notre territoire sera visible sur le site internet de la Commune : www.brax47.fr et présenté lors de la cérémonie des vœux.



Infos Utiles

 L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux Braxoises et Braxois récemment installés et les prie de se faire connaître à la Mairie.

MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX
Tél. : 05 53 68 70 00
Attention nouvelle adresse mail : mairie@brax47.fr
www.brax47.fr

HORAIRES

Lundi : 8h30-12h / 13h45-17h
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-12h / 13h45-18h
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-13h30

PERMANENCE D'ÉLUS

Des élus se tiennent à votre disposition le **samedi matin de 10h00 à 12h00** et sur rendez-vous en fin de journée pendant la semaine.

VOS DÉMARCHES

Inscription sur les listes électorales, recensement militaire obligatoire à 16 ans, cartes d'identités, passeports, permis de conduire, carte grise, demandes d'autorisation d'urbanisme...

En savoir plus sur notre site internet : www.brax47.fr

Certaines démarches sont accessibles en ligne.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jours de collecte dès 6 h du matin :

Le jeudi pour les ordures ménagères et **un vendredi sur deux** pour les emballages (voir calendrier disponible en Mairie ou sur notre site Internet).

Le sens de la tournée pouvant être modifié, il est impératif de sortir ses containers la veille.

Des points d'apports volontaires journaux, magazines, papiers ainsi que verre sont à votre disposition au centre commercial et sur le parking de la mairie.

DÉCHÈTERIE

Chemin du Barrail 47310 BRAX
Horaires d'hiver :
Lundi au vendredi : 13h30 - 17h30 //
Samedi : 9h00 - 12h00/13h30 - 17h30
Fermée dimanche et jours fériés
Renseignements : 0 800 77 00 47

LA POSTE

« centre commercial »
Du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et le samedi de 10h à 12h10
Tél : 05 53 68 60 73

De nouvelles personnes pour vous accueillir

Nous souhaitons la bienvenue à Elisa BERLOU et à Anthony LAPLANA qui rejoignent notre équipe.

Anthony LAPLANA : accueil, service Population à la Mairie.



Je m'appelle Anthony LAPLANA, j'ai 33 ans, je suis agenais et père de deux filles (Margaux 5 ans et Agathe 3 ans).

J'étais depuis 7 ans chargé de communication au sein de la commune de Lectoure dans le Gers. Aujourd'hui à Brax je suis en charge de l'accueil du public et de l'état civil.

Elisa BERLOU : directrice de l'accueil Périscolaire à l'école.

Je m'appelle Elisa BERLOU. J'ai débuté ma carrière en tant qu'ani-

matrice de centre de loisirs. J'ai pu acquérir de l'expérience en travaillant dans différentes structures notamment au sein de l'ALSH de BRAX ainsi que dans différentes écoles en tant qu'animatrice TAP (temps d'activités périscolaire) et intervenante étude. Après mon service civique, j'ai poursuivi mon parcours en obtenant le Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport loisirs tous publics.

J'ai pris mes fonctions de directrice périscolaire à la rentrée 2018. Grâce à une mutualisation avec la commune de Le Passage d'Agen, j'ai pu accéder à un poste à temps complet.



État civil - 2^e semestre 2018



Naissances

ANDRÉ GALANTE Carmen.....	Le 19 mai
VIVIER Andy	Le 28 juillet
BERTEAU Walys	Le 3 septembre
KHAIZA Mellina.....	Le 4 septembre
AVI Candice.....	Le 7 septembre
LOGEZ Naïa	Le 24 septembre
ALEXANDRE Maud	Le 13 octobre
CASSAR Liv.....	Le 18 octobre
TRIVERIO Côme	Le 18 octobre



Mariages

RIBETTE Christian et MENDO EKOMIE Esther	Le 7 juillet
ROUELLE Jérémy et CASSAN Isabelle	Le 4 août
COHEN Benjamin et LOPEZ TOLOZA Natalia	Le 4 août



Décès

MAURO Gino.....	Le 29 mai
VENDÉ Maurice	Le 14 juillet
PLANO Jacques.....	Le 16 septembre
CHANE Jeanne épouse DELBES.....	Le 22 septembre
LARCHÉ Simone veuve SINGLANDE.....	Le 8 octobre



SOS Chien Perdu

Vous avez perdu ou trouvé un chien ou un chat, n'hésitez pas à contacter la Mairie qui pourra vous aider et vous renseigner.

Plan communal de développement durable

Lors de la séance du 15 Octobre 2018, le Conseil municipal à l'unanimité, devant l'urgence à aborder avec détermination les questions liées à la santé environnementale, la gestion des ressources ainsi qu'à la préservation de l'environnement, a décidé d'en faire un axe de mobilisation prioritaire pour les prochaines années.

Le plan communal de développement durable traduit en plan d'actions concrètes à engager sur le terrain les principes du Développement Durable.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (Rapport Brundtland-1987)

Un état des lieux nous est donc apparu nécessaire pour élaborer un programme des actions à engager ou à renforcer dans les prochaines années.

» Gestion durable des espaces verts en intégrant la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources:



Objectif 0 phyto, nouvelles pratiques mises en place sur notre territoire:

Les espaces verts contribuent au développement durable des villes en régulant naturellement la température, en purifiant l'air et en favorisant la biodiversité.

Avec ces nouvelles pratiques, les paysages de la ville ont évolué, laissant place à une présence plus forte de la nature, plus spontanée et plus adaptée au milieu environnant, créant des zones écologiques où les insectes, les végétaux et les petits animaux sont préservés. **Nous devons changer de regard sur nos espaces verts!**



ZOOM SUR : le fauchage raisonné

Concrètement, cette action est traduite par :

- une hauteur de coupe de l'herbe à 10 cm
- une réduction et un décalage des coupes dans la saison
- une forte diminution d'utilisation des produits phytosanitaires
- une utilisation d'outils de coupe adaptés (lamier, sécateur) pour la végétation ligneuse.

Parce que les enjeux de sécurité, de sauvegarde du patrimoine et d'écologie ne sont pas les mêmes en fonction de l'éloignement de la chaussée, 3 zones, les accotements, les fossés et les talus ont été identifiées et sont traitées de façon différente. Pour aller plus loin: www.inforoute47.fr/pdf/Fauchage.pdf



En cas de non-respect de l'interdiction de brûlage des déchets verts, une **contravention de 450 €** peut être appliquée

Vous aussi, vous êtes concernés et pouvez agir

- En utilisant des techniques alternatives: désherbage thermique ou à l'eau chaude
- En broyant vos déchets verts
- En pratiquant le paillage avec vos déchets de tonte ou le compostage (plus d'infos: 0 800 77 00 47)

D'autres conseils: www.jardiner-autrement.fr



» Lutter contre le réchauffement climatique en privilégiant les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle

- Participation active à la nouvelle DSP mobilité de l'Agglomération d'Agen afin de proposer une offre « **transports collectifs** » plus adaptée aux besoins des usagers.
- Création de places de **co-voiturage**
- Création de **liaisons douces piétonnes et cyclables** à l'échelle du territoire de l'Agglomération d'Agen





» Gestion durable des ressources

- **Programme de rénovation énergétique** pour limiter la consommation d'énergie des bâtiments communaux dans le cadre du dispositif



- **Dématérialisation des actes et documents:** développement du site internet et de ses fonctionnalités pour permettre vos démarches en ligne, réduction du bulletin communal.
- **Implantation de nouveaux points d'apport volontaire Verre et Papiers** enterrés plus respectueux de l'environnement sur le parking de la Mairie.



Vous aussi, vous souhaitez faire des économies ?

Plus d'infos : www.agglo-agen.net/Maison-de-l-Habitat

Toutes les réponses à vos questions et un accompagnement **GRATUIT** pour faire des économies. **PLUS D'INFOS AU 05 53 69 05 04**



» Sensibiliser la population au développement durable ainsi qu'à la santé environnementale

- **14 Décembre 2017 : conférence animée** par le docteur FARBOS, docteur en génétique et biologie moléculaire, sur la santé et l'environnement, et notamment sur les **perturbateurs endocriniens**



- **25 Mai 2018 : atelier « cartable sain »** à l'école pour aider les élèves ainsi que les enseignants à privilégier des fournitures saines
- **29 Juin 2018 : stand «Cartable sain»** avec jeu et exposition lors de la kermesse de l'école afin de sensibiliser les parents et d'échanger avec eux, sensibilisation au tri sélectif. Pour aller plus loin: www.cartable-sain-durable.fr // www.hsen.org



- **28 et le 30 Septembre 2018** : mobilisation de l'école et de la Municipalité pour l'opération « **Nettoyons la Nature** »



» Inciter la population à participer à la vie de leur Commune, renforcer la cohésion sociale

- Réunions avec les riverains lors des travaux (rue du Levant, Lamothe...)



Lutte contre les bruits de voisinage



Arrêté préfectoral n° 2015-013-0002
du 5 janvier 2015

Arrêté municipal du 19 mai 2015

Le bruit constitue une des principales causes de nuisances invoquées par les concitoyens et les conséquences sanitaires dues au bruit sont aujourd'hui bien connues (lésions auditives, insomnies, pathologies cardiaques, agressivité, dépressions...).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être exécutés que :

• **les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30,**

• **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**

• **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, domestiques ou non, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (aboiements et divagations...).

Élections européennes

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SONT FIXÉES AU DIMANCHE 26 MAI 2019

Le 26 mai 2019, les élections européennes auront lieu en France. C'est une élection à un tour. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen. En 2019, **705 eurodéputés** seront élus en Europe, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques.

Le gouvernement a introduit également un changement majeur : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique composée de 79 candidats - un chiffre égal au nombre de députés français qui seront normalement présents au Parlement européen l'année prochaine. Chaque parti doit ainsi désigner une tête de liste qui le représentera pendant la campagne.

La France revient ainsi au modèle adopté par la grande majorité



des pays européens. Seules la Belgique, l'Irlande, l'Italie et la Pologne sont en effet divisées en plusieurs circonscriptions.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La révision annuelle de la liste électorale a commencé au 1^{er} septembre 2018. Pensez à vous inscrire.

Renseignements à la mairie.

Police Municipale Pluricommunale

Cela fait maintenant un an que nous avons fait le choix avec Estillac, Le Passage d'Agen et Roquefort de développer sur nos quatre communes une police municipale pluricommunale.

Ce choix ambitieux et utile est, nous pensons aujourd'hui, couronné de succès.

La commune de Brax est très fière de participer à cette aventure qui démontre que nous pouvons réellement et concrètement travailler à plusieurs pour le bien-être de nos populations respectives.

Jamais seule, la Commune de Brax n'aurait pu proposer à ses administrés un service de ce niveau sur le plan qualitatif. Or, renforcer la sécurité et la tranquillité publique sur une commune en plein développement était devenu une nécessité.

Ce premier succès ne doit toutefois pas nous griser outre mesure. Ceci n'est qu'un commencement et non une fin.

Nous devons, dès à présent, réfléchir au renforcement de ce service, afin qu'il soit parfaitement adapté à la taille du territoire qu'il couvre.

Aussi, ce partenariat autour la police pluricommunale doit nous inciter à réfléchir à d'autres actions communes.

Dans les années à venir, avec la diminution des finances publiques, avec le rôle grandissant de l'Agglomération, Estillac, Le Passage d'Agen, Roquefort et Brax auront tout intérêt à réfléchir leur avenir en commun afin de créer une véritable synergie et de regrouper leurs forces au service de leurs populations.



Travaux communaux



AVANT



APRÈS

Le coût des feux tricolores de nouvelle génération est d'un montant de 60 000 euros financé à 90% par les services voirie et éclairage public de l'Agglomération d'Agen et 10% par la commune de Brax.

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare » (Maurice Blondel)

BRAX : LA FAÇADE DE LA MAIRIE A FAIT PEAU NEUVE

La commune de Brax a procédé à la restauration de la façade de la mairie.

Cette réhabilitation est venue couronner les travaux déjà engagés depuis 4 ans à savoir le changement des volets, les rénovations complètes de l'accueil, de la salle du conseil, des bureaux des Adjointes et du Maire. Les opérations intérieures (peintures, tapisseries, éclairages...) ont, toutes, été réalisées en régie par les personnels du service technique de la Mairie de Brax.

La façade se trouvait dans un mauvais état général et nécessitait, à ce titre, d'être entièrement restaurée. L'installation d'un auvent positionné à l'entrée du bâtiment viendra parachever l'ensemble. Cette opération s'est inscrite pleinement dans le cadre de la continuité de l'aménagement du centre bourg.

La municipalité a souhaité donner à l'hôtel de ville un aspect attrayant pour que les Braxoises et les Braxois puissent bénéficier d'un « espace communal » qui se doit d'être moderne et accueillant pour chacun.

LE NOUVEAU CARREFOUR À FEUX : LA SÉCURISATION DE LA DÉPARTEMENTALE 119 À BRAX

La route départementale 119 qui traverse la commune de Brax

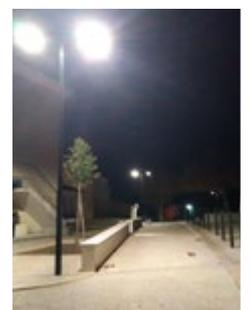
est devenue un axe routier surfréquenté : automobiles et poids lourds au nombre de 9000 véhicules se croisent quotidiennement. Ce trafic routier incessant génère un sentiment de danger immédiat et nécessite de réduire de manière drastique la vitesse.

Fort de ce constat, la municipalité a souhaité l'installation de feux tricolores de nouvelle génération, qui ont été placés aux intersections de l'avenue des Landes et de la Rue du Levant. Cet axe est considéré, depuis trop longtemps, comme accidentogène avec une recrudescence de trafic et de véhicules lancés à vive allure contribuant à l'insécurité des habitants.

Ces nouveaux feux de circulation passent au vert dès lors qu'un automobiliste respecte la vitesse théorique de 50 km/h, les feux restent au rouge lorsque cette vitesse est dépassée. Résultat immédiat, l'automobiliste est contraint à l'arrêt.

Ce nouveau dispositif va contribuer à améliorer la sécurité de tous et anticiper ainsi sur les potentiels accidents de la route qui sont, bien souvent, liés aux excès de vitesse. Il vient ainsi renforcer la sécurisation de l'entrée (rond-point G8) et de la sortie de la commune de Brax (feux de circulation) en direction soit d'Agen ou de Sérignac sur Garonne.

FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG



CANDÉLABRES À LED
(Réduction de coût de l'éclairage public)



INSTALLATION DE JARDINIÈRES



PANNEAU D'INFORMATION



L'inauguration des travaux de rénovation de la rue du Levant et de la place du Centre Bourg :

De nombreuses personnalités étaient présentes, ce mardi 18 septembre 2018, sur la commune de Brax dans le cadre de la cérémonie d'inauguration des travaux de rénovation de la rue du Levant et de la place du Centre Bourg.

Se sont successivement exprimées, à la tribune, les personnalités suivantes :

Monsieur Joël PONSOLLE,
Maire de Brax,

**Monsieur Jean DIONIS
DU SÉJOUR,** *Président de
l'Agglomération d'Agen*

Monsieur Pierre CAMANI,
*Président du Conseil
Départemental,*

Madame Patricia WILLAERT,
Préfet de Lot et Garonne.

Les communes de Roquefort, Ségnac sur Garonne, Estillac, Moirax et Sainte Colombe en Brulhois étaient représentées soit par la présence de leurs maires ou de leurs conseillers municipaux.

À l'issue des discours, toutes les autorités se sont déplacées sur l'ensemble de la rue du Levant et du centre historique pour constater la finalité des travaux. De l'avis unanime, le projet global s'avère être une véritable réussite. Il s'ins-

crit pleinement dans le cadre de l'amélioration de la sécurité pour tous, du développement des cheminements doux et de la mise en accessibilité, pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, des bâtiments du centre bourg (église, écoles, mairie, cimetières...).

L'ensemble valorise indéniablement le patrimoine existant et lui confère ainsi plus de convivialité par la création d'une véritable place de village accueillante et sécurisée.

Ce projet ambitieux pour la commune finalise deux années de réflexion et de multiples réunions de concertation entre les élus, les représentants des riverains, les services de la mairie et de l'Agglomération d'Agen.

Tous les choix communaux ont, ainsi, tous été réalisés ; concrétisant un programme de travaux coordonnés dans un souci de cohérence tant sur le plan technique que financier...

Un apéritif offert par la municipalité de Brax est venu clôturer cette inauguration, le tout s'étant déroulé dans une ambiance détendue et conviviale.

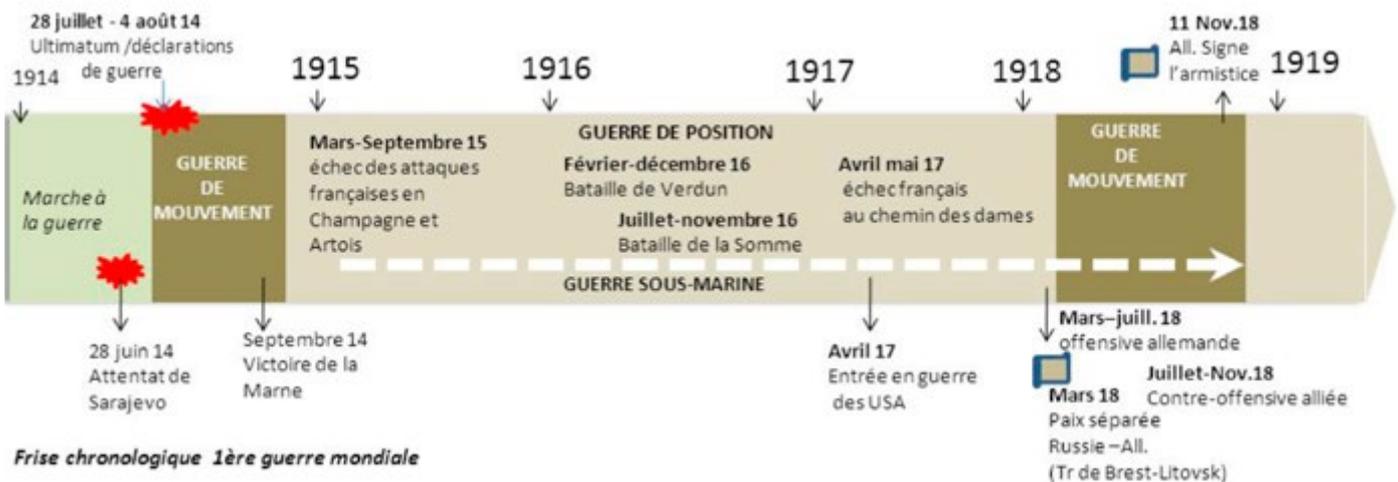




Cérémonie du Centenaire

Une centaine de personnes se sont recueillies autour du monument aux Morts afin de commémorer le Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

À cette occasion, les enfants de l'école ont interprété « le Soldat » de Florent PAGNY et la Marseillaise.



OCTOBRE ROSE

Pour sa deuxième implication auprès du Comité féminin, la commune de Brax, ses associations et bénévoles ont frappé fort avec un programme plus riche :

- Une décoration en rose sur notre nouvelle place fraîchement inaugurée,
- Des associations et des participants plus nombreux,
- Des pâtisseries faites par les bénévoles.

Pour preuve, le programme de la semaine du 1er au 6 octobre 2018 :

- Des cours de gym en rose par BRAX EN FORME et le FOYER DES JEUNES,
- Des vitrines et des accueils chez nos commerçants, artisans, professionnels de santé tout en rose,
- Une vente de magnets faits main dans tout le village par notre association BRAX CRÉATIONS,
- Une tombola organisée par Myriam TAUZIN notre artiste avec en premier prix un tableau,
- Une participation du club de Badminton sur son tournoi d'octobre avec un reversement sur chaque inscription,
- Des dons divers of-

- ferts par la boucherie BRIZARD et la boulangerie FELTIPOINGT pour réaliser les sandwiches du vide dressing, l'institut SECRETS DE BEAUTÉ et les pépinières du PONT CANAL pour les lots de la tombola, l'atelier Sandra TUO pour son reversement sur l'achat de toiles du soleil,
- un grand VIDE-DRESSING dans la salle des fêtes le 6 octobre 2018.

À l'heure de l'écriture nous ne connaissons pas encore le montant total de notre collecte. C'est dans le combat et le rassemblement que nous gagnerons cette bataille, bravo et merci à tous pour votre implication.



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif subventionné par la Commune, chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de celle-ci. Il est géré par un Conseil d'Administration, dont les membres sont pour moitié des conseillers municipaux et pour moitié nommés par le Maire parmi la société civile.

Ce Conseil d'Administration est présidé de droit par Monsieur le Maire.

Les membres du CCAS de la Commune de Brax

Président : M. PONSOLLE Joël

Vice-Présidente : GARNON Sylvie

Membres : Mme BETRANCOURT Françoise, Mme FRETAY Delphine, Mme LECLERC Fanny, Mme SCOLA Yolaine, Mme MOMBEC Sylvie, M. CANAL Jean

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social, en liaison avec les institutions publiques (exemples : État, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations et organismes divers). À ce titre, il développe différentes actions permettant de soutenir et d'accompagner les familles, les personnes âgées et le public en difficulté.

Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des administrés vers les services compétents.

Le CCAS de Brax organise des manifestations à l'intention des personnes âgées et la distribution des colis de fin d'année.

Pour contacter le CCAS, veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au : **05 53 68 70 00**

Quelques actions du CCAS en images :



THÉ DANSANT

ATELIERS NUMÉRIQUES



RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE



COLIS DE FIN D'ANNÉE



Du côté de l'école et du périscolaire



Pour cette rentrée 2018, la commune de Brax est très heureuse d'avoir amélioré l'accès à l'école dans le cadre de la rénovation de la rue du Levant et de la place du centre du Bourg. Il était important «de repenser» la cohabitation voitures/piétons dans un souci constant d'améliorer la sécurité et de développer une fonction d'usage pour tous par le développement de cheminements doux.

L'objectif est d'encourager les personnes à garer leurs véhicules sur les parkings de proximité et de se rendre à pied, en toute quiétude, dans tous les locaux du centre bourg. Ce nouvel aménagement contribuera également au renforcement des mesures de sécurité imposé par les services de l'état dans le cadre du plan Vigipirate.

La nouvelle configuration de cet espace du centre bourg met en valeur notre école, valorise le patrimoine existant et confère ainsi plus de convivialité par la création d'une véritable place de village et la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public pour les personnes présentant un handicap ou à mobilité réduite (PMR).

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA

MAIRIE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Rénovation de peinture dans les locaux du primaire, travaux d'amélioration et d'extension de la cours de l'école par la suppression de haies et la pose d'enrobé, travaux de rénovation dans les locaux de la cantine et le réfectoire des petits, amélioration de la sécurité incendie par la modification du cheminement d'évacuation incendie et le déplacement et l'installation d'éclairage de sécurité, création d'une zone de jardinage avec l'installation future d'un carré potager hors sol.

VERS UNE ÉCOLE NUMÉRIQUE...

Dans la poursuite de l'informatisation de l'école et suite à l'acquisition d'ordinateurs portables les années précédentes, la municipalité continue à équiper progressivement les classes en vidéoprojecteurs interactifs permettant ainsi aux enfants et enseignants de profiter pleinement de nouvelles technologies.

En fonction des besoins, chaque classe sera équipée progressivement chaque année de ces vidéoprojecteurs qui sont un atout de qualité supplémentaire pour l'enseignement.

De plus, la directrice de l'école de Brax souhaite développer l'usage du numérique à l'école par le biais de l'ENT 47 qui est un espace numérique de travail permettant de créer un lien complémentaire avec les familles.



PÉRISCOLAIRE

Une nouvelle directrice est arrivée au périscolaire depuis la rentrée, Mme Elisa BERLOU. Elle encadre donc l'équipe composée de Carole DELBOSC, Isabelle PETIT, Laurence VOISIN et Claudine CHRANUSKI pour les maternelles et de Carine CARVALHO, Fabienne BOYER, Océane VINCOURT et Chantal MARBACHE pour les élémentaires.

Pour rappel, le périscolaire accueille les enfants de 7h30 à 9h00, de 12h00 à 13h30 et de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Cette année encore, et ce malgré l'arrêt des TAP suite aux nouveaux rythmes scolaires, les animatrices du périscolaire proposent aux enfants différentes activités sportives, culturelles ou artistiques.

De plus, suite à la demande des parents d'élèves, des études surveillées sont mises en place depuis fin novembre en fin de journée. Pendant environ une demie heure, les élèves inscrits iront dans un endroit calme pour pouvoir faire leurs devoirs en autonomie, encadrés par un adulte.



L'équipe enseignante :

Maternelle : M. SAURA, Mme PAGE, Mme SAUBESTY.

Élémentaire : Mme SANGO, Mme MADIER (directrice de l'école), Mme TRAN (absente de la photo), Mme COUTURE et Mme INCHAURRONDO, Mme SURY.



MONSIEUR LE MAIRE AVEC
MME MADIER, DIRECTRICE
DE L'ÉCOLE ET ELISA BERLOU,
DIRECTRICE DE L'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

APE de Brax

APE : UNE KERMESSE AU SOLEIL

Cette année la kermesse de fin d'année de l'école organisée par l'association des parents d'élèves s'est déroulée sous un grand soleil.

Après le spectacle présenté par les élèves, chacun a pu passer un moment convivial dans la cour de l'école et s'amuser en famille. Au programme, tirs au but, pêche à la ligne, jeux d'eau et tombola qui ont connu un franc succès.

La journée s'est terminée par une auberge espagnole, une bien belle soirée pour dire au revoir aux enseignants et se souhaiter de bonnes vacances.

Nouvelle année scolaire, nouveaux défis. L'année scolaire pour l'APE a débuté avec un videgrenier enfance fin septembre. 73 tables pour une quarantaine d'exposants et des visiteurs au rendez-vous. Une belle réussite !

L'ensemble des actions menées par l'APE ont permis de faire un don à l'école de 1800 euros sur l'année scolaire 2017/2018 et à nouveau 1000 euros en début d'année scolaire 2018/2019. Nous remercions l'ensemble des familles présentes lors de nos manifestations. N'hésitez pas à nous soumettre vos idées et venez nous rejoindre pour un coup de main ponctuel ou régulier !



L'accueil de loisirs de Brax



Nouveau projet pédagogique pour cette rentrée 2018-2019, qui s'articule autour de quatre objectifs généraux.

- Permettre aux enfants de participer à des activités de qualité sur tous les moments de la journée, tout en respectant leurs rythmes et leurs besoins.
- Développer la citoyenneté par la mise en place de règle de vie, en

initiant aux droits des enfants, en veillant au bon vivre ensemble, au respect de la différence, de soi et des autres.

- Permettre aux enfants de se situer, de comprendre et d'agir dans leur environnement en axant les actions sur le développement durable.
- Favoriser les partenariats et l'implication avec les différents acteurs éducatifs du territoire.

Le projet d'animation de l'année : Fréquence 1,2,3...

L'équipe a choisi une thématique pour l'année : Fréquence 1, 2, 3 Cette thématique permet de pouvoir concevoir des projets d'animations ludiques tout en restant concentré sur les objectifs pédagogiques.

A venir sur les mercredis en période scolaire, trois projets dis-

tincts :

- 1,2,3 ... nous irons au bois (projet nature)
- 1,2,3 ... il était une fois (projet culture)
- 1,2,3... partez (projet sport)

A venir sur les prochaines périodes de vacances :

Vacances de fin d'année :
Secrets d'Histoire

Vacances d'hiver :
Onde de choc

Contact ALSH :

directrice Virginie BOUSSUGE

alsh.brax@agglo-agen.fr

06 72 76 08 23



L'entreprise SOULARD à BRAX

Le spécialiste du RECYCLAGE

L'entreprise SOULARD a ouvert en **mars 2018** son **deuxième centre de tri** de 2800 m² à Brax sur une parcelle de 36 000m².

L'entreprise est ouverte aux PARTICULIERS, aux PME, aux artisans, commerçants, sociétés et collectivités.

Nous acceptons vos **cartons, papiers, archives confidentielles, plastiques déchets verts, ferrailles, gravats, verres, déchets industriels banals, ...** qui sont collectés, triés, reconditionnés et acheminés vers des filières de recyclage valorisables ou non valorisables selon chaque catégorie de déchets. Nous fournissons à votre demande un certificat de destruction.

Nous offrons une prestation sur mesure à chaque client : en transport et location de benne, tri, traitement et valorisation de tout type de déchets.



Pour toute demande, notre équipe vous accueille du lundi au jeudi de 8H à 12H et de 14H à 18H, le vendredi de 8H à 12 et de 14H à 17H ou au 05.53.87.46.81 ou par mail : accueil@soulard-recyclage.fr

LE PLIE : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR TOUS

À CHAQUE ÉTAPE, VOTRE RÉFÉRENT VOUS GUIDE, VOUS ORIENTE, VOUS CONSEILLE

UN MOYEN DE PARCOURS DE 70 MOIS

DIAGNOSTIQUER

- Analyse et lecture votre situation personnelle et professionnelle
- Évaluation de qualification, expérience professionnelle, environnement
- Santé, projet de vie, attentes, ...
- Déterminer votre objectif
- Accompagnement et élaboration le parcours idéal pour atteindre cet objectif

CONSTRUIRE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

- Identifier vos besoins
- Favoriser l'élaboration de projets
- Intégrer et formaliser vos compétences
- Intégrer vos atouts professionnels
- Passer des idées et les concrétiser à la réalité
- Mettre en œuvre le plan d'action pour concrétiser le projet

METTRE EN ŒUVRE SA STRATÉGIE DE PARCOURS

- Modéliser tous les moyens nécessaires à la réussite du projet
- Établir un plan à trois
- Actions et formations : secteur de loi, stages, gestion du stress, communication
- Mise en face avec le monde professionnel (réseaux des entreprises, visites d'entreprises, associations d'entraide, conférences, etc.)
- Actions de professionnalisation (théorie et adaptation, remise à niveau, etc.)

VOUS PROFESSIONNALISER ET ACCÉDER À L'EMPLOI

- Obtenir une qualification professionnelle
- Vous adapter pour votre recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche)
- Créer et organiser votre recherche d'emploi
- Intégrer votre réseau
- Vous inscrire dans l'emploi

Info Emploi

ment d'organiser et d'animer des réunions et conférences annuelles sur l'emploi permettant aux différents acteurs de se rencontrer, d'échanger et ainsi de faciliter le dialogue. Monsieur DELUC

reçoit **sur rendez-vous le jeudi matin à la Mairie au : 05 53 68 70 00.**

L'Agglomération d'Agen a créé en 2011 **le service Agglo Emploi dans le but de tisser un lien entre les entreprises du territoire, les personnes en recherche d'emploi et l'Agglomération d'Agen.**

Pour lutter contre le chômage et garantir une insertion professionnelle durable, l'Agglomération d'Agen mise sur la coordination des moyens et sur l'accompagnement des personnes ayant des difficultés à trouver ou retrouver un emploi.

En savoir plus : <http://www.agglo-agen.net/Agglo-Emploi>

La Commune de Brax s'associe à cette action et propose une permanence qui est tenue **tous les jeudis matin de 9h à 12h, par Anne VALLIN**, votre référente PLIE.

Pour prendre rendez-vous : 05 53 98 64 72

plie@ville-lepassage.fr

La commune de Brax s'investit et s'efforce de participer à l'insertion professionnelle de ses administrés en recherche d'emploi.

Christophe DELUC, adjoint délégué à l'économie et à l'emploi, s'occupe plus particulièrement de la mise en œuvre de l'action communale. Il se charge égale-

Nos Associations

AS BAD A BRAX



HANDBALL BRAX

BRAX EN FORME



SHINE ACADEMY



FOYER DES JEUNES

COMITÉ DES FÊTES



BRAX CRÉATIONS

Vos Rendez-vous 2018-2019

JANVIER »

11-janvier : Voeux du Maire
Salle des Fêtes / 19h

13-janvier : Jeu de société
Foyers des jeunes / Salle des Fêtes / 14h30

20-janvier : Jeu de société spécial bons d'achat

Le club des Griffons / Salle des Fêtes / 14h30

FEVRIER »

03-février : Jeu de société
Foyers des jeunes / Salle des Fêtes / 14h30

24-février. : Jeu de société spécial bons d'achat

Le club des Griffons / Salle des Fêtes / 14h30



MARS »

03-mars : Jeu de société / Chasse
Salle des Fêtes / 14h30

10-mars : Jeu de société / Foyers des jeunes / Salle des Fêtes / 14h30

16-mars : Carnaval de l'APE

17-mars : Jeu de société spécial bons d'achat Le club des Griffons / Salle des Fêtes / 14h30

23 et 24 mars : Vide-grenier
HANDBALL BRAX / GYMNASE

30-mars : Repas du club AS BAD A BRAX Salle des Fêtes

AVRIL »

07-avril : Jeu de société spécial bons d'achat Le club des Griffons / Salle des Fêtes / 14h30

07-avril : Compétition interclubs régionale AS BAD A BRAX GYMNASE



MAI »

08-mai. : Cérémonie 8 mai
Monument aux morts

05-mai : Compétition départementale Jeune AS BAD A BRAX GYMNASE

18-mai : Nuit du badminton AS BAD A BRAX GYMNASE

Fin Mai : Fête du Hand
HANDBALL BRAX



JUIN »

23-juin : Assemblée générale du club AS BAD A BRAX
GYMNASE

28 juin au 30 juin : Fêtes du Village par le Comité des Fêtes BRAX



SEPTEMBRE »

1er week-end de septembre : Tournoi de rentrée séniors garçons HANDBALL BRAX

29-septembre : Vide-grenier par l'APE



OCTOBRE »

5 et 6 octobre : 10^{ème} Tournoi du Club 19 AS BAD A BRAX
GYMNASE

13-octobre : Jeu de société /
Le club des Griffons / Salle des Fêtes / 14h30

NOVEMBRE »

03-novembre : Jeu de société /
Le club des Griffons / Salle des Fêtes / 14h30

10-novembre : Jeu de société /
Chasse / Salle des Fêtes / 14h30

11-novembre : Cérémonie du 11 novembre /
Monument aux morts

17-novembre : Jeu de société
Foyers des jeunes / Salle des Fêtes 14H30

23 et 24 novembre : Salon des loisirs créatifs par Brax créations / Salle des fêtes



du 3 jan. au 4 juill. : Jeu de société (réservé aux adhérents) tous les 15 jours / Le club des Griffons / Salle des Fêtes / 14h30

■ Animation spectacles

■ Jeux de société

■ Vide grenier

■ Associations Sportives

■ Expositions

■ Mairie



VŒUX
DU
MAIRE

Monsieur le Maire
et les membres du Conseil Municipal
vous présentent leurs voeux

VENDREDI 11 JANVIER 2019 À 19H00

à la salle des fêtes de Brax

Un vin d'honneur sera offert à cette occasion.